

Bulletin municipal



Salavre



Année 2010



Le mot du maire ...

Chers Salavraises et Salavrais

Pour faire suite aux précédents bulletins qui ont eu beaucoup de succès, cette nouvelle édition va comme précédemment vous informer de la vie de la commune, de celle des associations et de quelques informations utiles.

Dans un premier temps je tiens à remercier mon équipe, les pompiers et les bénévoles qui ont distribué les bouteilles d'eau au cours du mois de septembre pendant la période de pollution de la source des Fontanettes. L'efficacité de la Sogedo a permis, par sa mise à disposition de bouteilles d'eau, à la population d'être patiente et compréhensive. Les personnes qui ont distribuée ces bouteilles ont reçu un très bon accueil. J'en profite pour annoncer la remise en activité de la source après la mise en place d'un détecteur d'hydrocarbure

Comme je vous l'ai exposé lors de la cérémonie des vœux, les projets 2011 sont la numérotation et les améliorations à apporter à la pose des plaques de rue, le changement de la couverture de la toiture de l'ex cure, la réfection des façades des bâtiments communaux de la place (dans le cadre du C.D.R.A.), la réalisation après étude d'une zone 30 sur le CD 52 dans la traversée du village, la mise en application de l'accessibilité aux bâtiments et à la voirie dont l'étude vient d'être faite et qui se réaliseront en plusieurs phases. D'autre part des devis ont été demandés pour la rénovation de la chapelle de Dingier avec l'aide financière de l'Association Salavre d'Hier et d'Aujourd'hui.

Tous ces projets se feront suivant les possibilités budgétaires et les aides éventuelles du Département sachant que dans ses prévisions 2011 celui-ci ne subventionne presque plus les communes.

Quand au lotissement prévu dans la carte communale, des terrains ont déjà été acquis et des accords ont été signés avec le propriétaire de ceux du Villard. Un appel à concurrence a été lancé pour définir le projet d'aménagement urbain et le dossier sur l'eau. L'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre et les travaux va être lancé et tout ceci se déroulera à compter du deuxième semestre 2011.

Mon équipe et moi-même veillerons à ne pas alourdir les impôts d'ici la fin du mandat.

Je reste, avec mes adjoints, à la disposition des administrés lors des permanences en mairie que nous tenons les mardis et jeudis de 17 h $\frac{1}{2}$ à 18 h $\frac{1}{2}$ et bien entendu sur rendez vous.

Je renouvelle à tous ceux présents lors de la cérémonie des vœux, une bonne et heureuse année et à tous les autres et leurs proches, je souhaite par l'intermédiaire de ce bulletin mes bons vœux pour l'année 2011.

*Le Maire,
Gérard POUPON*

Au sommaire du bulletin 2010

Page 1 :	Le mot du Maire
Page 2 :	Salavre Hier
Page 6 :	Salavre Aujourd'hui
Page 17 :	Salavre Demain
Page 18 :	Quelques informations pratiques
Page 27 :	2010 en images

SALAVRE D'HIER ...

Cette rubrique va nous permettre de replonger dans le passé de la commune : Que s'est-il passé il y a 100 ans ?

Etat civil de 1910 :

NAISSANCES

Marie Elise BURIGNAT	6 novembre
Léonie Louise CAILLON	7 mai
Camille Raymond André MARMILLON	28 mai
Jean Marie DRUET	31 janvier
Julie Joséphine EMELIE	11 mars
Alphonse Henri Hippolyte MOREL	26 mars
Eugène Philidor Clément SURAND	1 ^{er} mai
Marcel Victor Louis TOURNIER	14 janvier
Marie Louise Marguerite TOURNIER	16 mars

MARIAGES

Marie Joséphine Lucie POMMATAU et François Joseph Alexis PARRAIN - 19 février

Marie Delphine Lucie TOURNIER et Joseph Alphonse MICHAUD - 25 juin

Marie Théodorine Irma TOURNIER et François Aimé VIEUX - 1^{er} octobre



DECES

Rose Julie THIGAUD épouse de Gauthier FERDINAND	26 janvier (74 ans)
Marie Delphine TAILLARDAT épouse de Arsène Philidor PUTHOD	30 janvier (49 ans)
Henri Guidard époux de Justine Thénoz	14 février (65 ans)
Marie Emma Elise TOURNIER	19 février (1 an)
Marie Victorine POMMATAU veuve de Claude François PUTHOD	10 avril (82 ans)
Marie Julie Louise PERRET	23 avril (23 ans)
Hippolyte BOUVARD veuf de Marie Urbaine VUILLOD	4 juin (70 ans)
Claude Marie BOUCHARD époux de Clémentine SURAND	22 juillet (69 ans)
Marie Julie REVEL veuve de Claude Marie Alexandre PERRET	26 août (69 ans)
Henri Constant POMMATAU époux de Marie Josephte Eléonore GAUTHIER	16 novembre (68 ans)
Julie PROMPT épouse de Frédéric Léopold ROCHET	26 novembre (72 ans)
Claude Marie Clovis Berther Célestin GINDRE épouse de Marie Zéphirine PUTHOD	8 décembre (36 ans)



Extraits du registre des délibérations du conseil municipal année 1910 :

Séance du 13 janvier 1910 :

- Il est fixé l'estimation de la coupe affouagère de Bouillon et des frais de régie à :
 - Bois d'industrie : 30 frs,
 - Bois de chauffage : 490 frs,
 - Fagots : 890 frs soit un total de 1 410 frs
- A déduire frais d'exploitation : -325 frs, il reste 1 085 frs
Les frais de régie dus à l'Etat s'élève à 54.25 frs

Séance du 23 janvier 1910 :

- Il est approuvé la liste de proposition à l'assistance médicale gratuite
- Il est estimé qu'il n'y a pas lieu d'admettre à l'assistance médicale gratuite un enfant, attendu que celui-ci pourrait être soigné avantageusement dans une maison particulière à la charge du père.
- Le Conseil entend la commission chargée d'opérer la révision des propriétés bâties et des répartiteurs
- Le Conseil est d'avis d'abandonner au profit de la commune la haute futaie, considérant que la taxe versée par chaque affouagiste pour la coupe extraordinaire est exagérée. Quelques chênes au choix seront gardés par la commune pour certaines réparations aux immeubles communaux.
- Il est voté la somme de 200 frs à prendre sur les fonds libres pour des réparations urgentes et importantes de plusieurs chemins ruraux.

Séance du 13 février 1910 :

- Vu le procès verbal d'estimation de la coupe de Bouillon s'élevant à 1 108 frs, déduction faite des frais d'exploitation et des travaux d'amélioration, il est voté la somme de 20.75 frs pour frais de régie dus à l'Etat.
- Sur proposition du bureau d'assistance aux vieillards, il est d'avis qu'une nouvelle personne soit portée sur la liste et fixe l'allocation mensuelle à 5 frs.
- Vu le devis présenté pour l'achat d'une pompe à double effet pour l'alimentation d'une pompe d'incendie avec accessoires, le conseil municipal vote la somme de 678 frs à prendre sur les fonds libres de la commune pour l'achat de ce matériel.
- Le mémoire, s'élevant à 36.80 frs pour l'achat de 2 poteaux indicateurs pour la réglementation de la vitesse des automobiles, est accepté et cette somme est prise sur les fonds libres de la commune.



Séance du 5 juin 1910

- Vu le budget approuvé pour l'année 2010 et les comptes rendus tant par le Maire que par le Receveur municipal, des recettes et des dépenses de 1909, Vu partiellement le budget proposé pour l'année 1911
Considérant que les recettes proposées au budget 2011, y compris le produit des centimes additionnels pour la vicinalité ne s'élevant qu'à 4 454 frs, tandis que les crédits proposés pour les dépenses diverses, telles que les cotisations municipales, les frais d'administration, l'instruction primaire, le salaire des gardes champêtres et forestiers, le service de la vicinalité etc.... font un total de 6 639 frs, il reste à pourvoir au déficit de 2 185 frs.
Considérant que les dépenses à faire sont indispensables et que la commune ne peut y pourvoir qu'en obtenant l'autorisation de s'imposer extraordinairement au principal de ses quatre contributions directes :
Pour le paiement du garde champêtre 400 frs, pour secours aux familles des réservistes 10 frs et pour insuffisance de revenus 1 775 frs.
- Vu le budget approuvé pour l'année 1910 et les comptes rendus tant par le Maire que par le receveur, le compte de gestion du receveur au 31 décembre 1909 fait ressortir 8 225.78 frs de recettes contre 6 575.59 frs de dépenses soit un excédent de 1 650.19 frs. L'excédent de l'année antérieure s'élevait à 1 163.61 frs l'excédent total est de 2 813.80 frs.
Les opérations de trésorerie font ressortir un excédent de 702.81 frs. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité et les comptes de gestions des receveurs municipaux sont également approuvés.
- La commune est informée par M. le Préfet qu'il est accordé aux sapeurs pompiers une subvention de 75.75 frs que la commune affecte à l'entretien du matériel d'incendie.
- Il est soumis au Conseil une demande de fourniture d'énergie électrique avec plan et cahier des charges en vue d'obtenir l'autorisation d'établir sur les voies publiques une ligne de transport d'énergie électrique. Le Conseil décide d'étudier ultérieurement le cahier des charges
- Le Conseil confirme sa délibération au sujet du quart en réserve de la forêt de Bouillon et demande la délivrance des coupons 2,3 et 4 pour l'année 1911, 1913 et 1915 contre la souscription de leur valeur.
- La police d'assurance de l'église de Salavre est à renouveler au 11 juin 2010, le Conseil municipal charge le Président de faire le nécessaire.
- Il sera prélevé en 1911 sur l'ensemble des revenus ordinaires ou centimes pour insuffisance de revenus, à affecter aux chemins vicinaux une somme de 529 frs. La commune sera imposée pour la même année de 3 journées de prestations évaluées à 1 530 frs, de centimes spéciaux évalués à 15 frs et de l'imposition extraordinaires de 31 frs soit un total de 2 625 frs. Sur cette somme sera prélevé : le salaire du garde champêtre 500 frs, le remboursement de l'emprunt et intérêt 400 frs, frais généraux 10 frs, contingent des grandes communications 669 frs et traitement du personnel vicinal 43 frs soit un total de 1 622 frs. La somme de 1 003 frs sera disponible, l'emploi sera déterminé à la session de novembre. Il décide en outre un rôle supplémentaire de prestation pour 1910. En ce qui concerne l'emploi à donner au reliquat de 301.95 frs, le Conseil décide qu'il sera employé comme complément d'entretien sur tous les chemins.
- Vu le rapport de M. l'agent en chef autorisant les conseils municipaux à remplacer par une taxe vicinale, tout ou partie des prestations votées pour les chemins vicinaux, le Conseil maintient pour l'année 1911, l'impôt actuel de la prestation d'animaux et véhicules qui doit être acquitté en nature et décide que les 3 journées de prestations individuelles seront remplacées en 1911 par une taxe équivalente en argent. Il est voté qu'une 4^{ème} journée de prestation soit affectée à l'entretien des chemins ruraux pour l'année 1910.

Séance du 7 juillet 1910

- Le Maire expose à l'assemblée que les baux pour l'amélioration des terrains communaux : terres de Marais et des Vernais expirent l'un le 30 octobre prochain et l'autre le 31 décembre 1910 et qu'il est procédé à leur renouvellement pour une durée de 6 années. Le Maire demande au Préfet de l'a procéder à l'adjudication des baux précités.

Séance du 21 août 1910

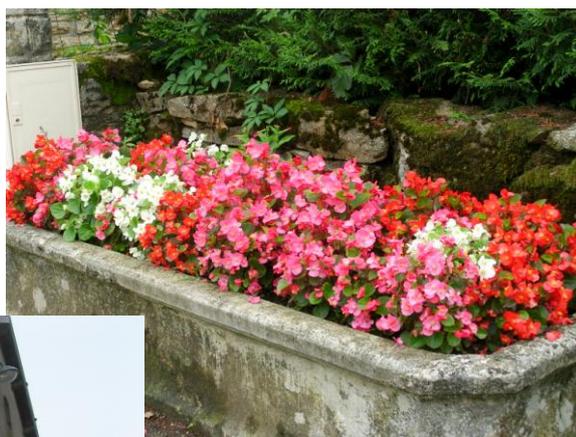
- Il est nommé les délégués chargés avec le maire de la révision de la liste des électeurs consu
- Le Président invite le Conseil a voté l'achat de 2 pompes, l'une à Dingier à 130 frs et l'autre à 165 frs à prendre sur les fonds libres de la commune.
- Le Conseil municipal charge le Maire à vendre à l'amiable les broussailles du terrain communa
- Sur proposition de l'assistance aux vieillards, il est alloué une allocation de 5 frs à une pers sur la liste d'assistance 1ère partie.

Séance du 23 octobre 1910

- Il est accepté l'estimation à 1 089 frs la coupe affouagère de Bouillon et à 11 frs celle de Bonalat (Dingier).
- Il est décidé de régler le mode de répartition à faire entre les habitants de l'affouage qui aura lieu pour 1910 dans la forêt de Bouillon et dans celle de Bonalat. Les coupes affouagères seront partagées soit à Salavre, soit à Dingier, par feu c'est-à-dire par chef de famille ou de maison ayant domicile réel et fixe dans la commune et qu'il sera imposé pour chaque ayant droit une taxe de 2 frs pour rôle de Salavre et de 1fr pour rôle de Dingier.
- Le bureau de l'assistance propose une augmentation de secours de 5 frs par mois à un assisté de la commune.

Séance du 20 novembre 1910

- Il est procédé à la nomination des délégués à la commission chargée d'opérer la révision de la liste électorale pour l'année 1911 titulaires et suppléants et aux commissaires répartiteurs
- Il est approuvé le budget des ressources et des dépenses vicinales s'élevant en dépenses et en recettes à la somme de 2 670 frs.
- Vu le rapport de l'agent cantonal concernant les mesures à prendre pour assurer l'inscription au budget communal de impositions complémentaires pour amortissement de l'emprunt contracté en 1880 à la Caisse des Chemins Vicinaux, décide que la commune sera imposée pour le dit remboursement, de 400 frs en 1911, 240 frs en 1912, 232 frs en 1913 et 212 frs en 1914.
- Il est voté la somme de 50 frs à prendre sur les fonds libres de la commune en vue de l'érection d'un monument à la mémoire du regretté Sénateur Lochon.



SALAVRE D'AUJOURD'HUI ...

Que s'est t'il passé à Salavre en 2010 ?

☞ Etat civil :

NAISSANCES

Kéona, Oudjoune PAUBEL	23 avril
Océane DESMARIS	21 juin
Léonie PROST	13 juillet
Noël GENDRE	27 août



MARIAGES



Floriane FILLOD et Fabien, Sylvain Jean DESMARIS	6 mars
Caroline MOREL et Nicolas François LOUIS	24 juillet
Sophie NEBBOUT et Philippe André FILLOD	4 septembre

DECES

Pas de décès cette année sur la commune de Salavre

☞ Liste des nouveaux arrivants :

- Madame et Monsieur Nicolas DOUCET - Impasse de la Rochette (à la place de la famille DI FOLCO)
- Monsieur Jordan PETIT - Impasse de la Mairie (à la place de Bernadette GOUILLER)
- Monsieur Pierre CREUZE Des CHATELLIERS et Madame Isabelle CATHERIN et leur enfant - Route Principale à Dingier (à la place de la famille WUNSCHHEL)

☞ La vie de la commune :

- Cérémonie des Vœux de la commune le 23 janvier 2010 :

Au cours de cette cérémonie, M. le Maire et son conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir :

- M. Rachel MAZUIR, Sénateur, Président du Conseil Général de l'Ain
- M. Jean BERNARDAC, Conseiller Général du Canton, Maire de Coligny
- M. Georges GOULY, Président de la Communauté de Communes du Canton de Coligny
- M. Gaston FEAUD, Maire honoraire de la Commune
- Mme et Ms les Maires des communes du canton

- M. Jean Noël SOCHET, Lieutenant du Centre de Secours de première intervention de Coligny,
- Le Père Laurent GOY, Curé de Coligny,
- Les présidents d'associations, les bénévoles du fleurissement et de la bibliothèque

Le maire remercie les employés communaux :



- Michel LOUIS qui malgré un souci de santé reprendra en février en mi temps thérapeutique son activité, précieuse pour la commune
- Michel BUFFARD qui assure la gestion des bâches et des tunnels loués aux associations du Canton
- Amandine GENESSAY, secrétaire à la mairie
- Dominique CHARRIER, nouvellement arrivé et qui occupe le poste d'agent d'entretien.

La bienvenue est souhaitée aux nouveaux habitants de la commune et un rappel est fait concernant les personnes nous ayant quitté et aux nouveaux nés.

Petit résumé de ce que l'équipe municipale a fini et entrepris en 2009 :

- Bien entendu la restauration de l'église,
- L'enfouissement des réseaux du chemin de la Roche,
- La mise au gabarit du bief Laval entre le Lavoir et la RD 52 sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Sevron Solnan,
- La parution du 1^{er} bulletin municipal 2009,
- La nomination des rues,
- La réfection et l'entretien des bâtiments communaux qui ont déjà fait l'objet en 2009 d'une ouverture de crédits,
- La mise en place d'une étude pour la mise en sécurité dans la traversée du village et pour l'aménagement de l'aire de loisirs aux Capettes,
- Le projet du futur lotissement « Au Villard » où la commune a engagé un cabinet d'études pour mettre en œuvre ce projet qui demande beaucoup de paramètres (respect de l'urbanisme, de l'assainissement, de la sécurité et de la viabilité).

La parole est laissée à M. le Président du Conseil Général Rachel MAZUIR, au Conseiller général du Canton de Coligny Jean BERNADAC, et au Président de la Communauté de Communes du Canton de Coligny Georges GOULY.

Au terme des discours, M. le Maire remet la médaille d'Argent d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à Monsieur Michel LOUIS pour ses 20 années de bons et loyaux services rendus à la Commune de Salavre.

A l'issue cette cérémonie des vœux, et en présence de Monseigneur BAGNARD, Evêque du diocèse de Belley, l'inauguration officielle de l'église Saint Antoine de Salavre est faite au terme de sa restauration.

La population de Salavre est invitée à venir découvrir les travaux et œuvres d'art réalisés.



Gros plan sur l'église de Saint Antoine de Salavre.

(Document source : livret écrit par M. André GIRARD en vente notamment à la mairie. Renseignements pris dans les registres de délibérations des conseils municipaux de la commune créée en 1789).

La chapelle Saint Antoine a été construite au milieu du 17^{ème} siècle et un premier agrandissement intervient en 1803. La construction du clocher commence en 1822 et s'étend jusqu'en 1853, après maintes péripéties de malfaçons et de recherches de financement (celui-ci va même jusqu'à une souscription après de la population). Le 9 octobre de cette année là, il est procédé au baptême de la cloche.

En 1860 apparaît une idée d'agrandissement de l'église coté ouest afin que chacun ait sa chaise ou sa place sur un banc.

De 1867 à 1888, les délibérations mentionnent diverses réparations de la toiture, du clocher, de la croix etc....

En 1926 des réparations d'urgence sont décidées et la commune a recours à un emprunt sur 30 ans à 11,011 %.

Vient ensuite la réparation des vitraux (1955), l'électrification des cloches (1961).

En 1965 de nouvelles réparations et un nouvel emprunt. Le chauffage est financé par les fidèles. Les travaux suivants interviennent en 1995 par le remplacement du coq du clocher puis la restauration d'une statue de la Vierge.

En 2004, après avoir réalisé les gros travaux de voirie, d'aménagement de la place et d'assainissement, l'équipe menée par M. Gaston FEAUD décide de rédiger un cahier des charges en collaboration avec l'association Salavre d'Hier et d'Aujourd'Hui afin de permettre la consultation des architectes. Les cabinets d'architectures DOSSE-CAILLAUD-CHAPUIS sont retenus. Une étude géologique fait ressortir la nécessité du renforcement des fondations coté sud du bâtiment.

En 2006, l'avant projet est estimé à 420 000 € H.T. + 46 000 € H.T. d'honoraires pour la tranche ferme (fondations spéciales, maçonnerie, couverture, zinguerie et enduits extérieurs) et 149 000 € H.T. + 16 390 € d'honoraires pour la tranche conditionnelle (vitraux, menuiseries extérieures, fluides, peintures intérieures) soit un total de 755 381.64 € T.T.C.

Suite à l'appel d'offres, aux modifications et aux augmentations, le montant total de travaux et honoraires est portée à 1 008 515.92 € T.T.C.

Après déménagement des objets du culte qui sont entreposés gracieusement chez M. René CHAMBARD, les travaux peuvent alors commencer suivis au début par M. Gaston FEAUD puis par M. Gérard POUPON, son conseil et M. FERREIRA qui, tous les mardis, ont assisté aux réunions de chantier.

Des remerciements sont faits à l'attention du Président du Conseil Général pour les aides départementales allouées pour ces travaux qui s'élèvent à 133 782 €.

Compte tenu de l'emprunt de 500 000 € réalisé en 2007 sur 25 ans et du remboursement de la T.V.A. estimé à 162 876.10 €, l'autofinancement de la commune est de 211 857.82 €.

Maintenant que l'Eglise Saint Antoine est en service, la commune n'autorise plus de cérémonies à la Chapelle de St Rémy du Mont, celle-ci n'étant pas consacrée.

- Point sur les réalisations des commissions :

o **La commission « Finances »**

Président : M. le Maire

Vice-présidente : Melle Pascale ROUILLER

Rapport de la commission :

	BUDGET 2010
INVESTISSEMENT	412 306,41 €
FONCTIONNEMENT	424 223,41 €
ASSAINISSEMENT EXPLOITATION	44 834,00 €
ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT	123 988,00 €

	REALISATION 2010	
	RECETTES	DEPENSES
INVESTISSEMENT	110 072,85 €	130 591,84 €
FONCTIONNEMENT	302 704,20 €	235 404,89 €
ASSAINISSEMENT EXPLOITATION	45 089,87 €	33 877,17 €
ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT	31 673,33 €	34 494,51 €

o **La commission « économique, sociale, travaux et représentation ».**

Président : M. le Maire

Vice-présidente : Mme Thérèse BEGUIN

Membres : Mme Françoise ASSET, M. Armand BOUVARD, M. Alexandre CLEMENT, Melle Pascale ROUILLER, M. Alain PARISOT.

Rapport de la commission :

2010 aura été une période de transition par rapport à 2008 et 2009, années qui avaient demandé un fort investissement financier en raison, tout particulièrement, de la réhabilitation de notre église. Ce qui ne veut pas dire que nous n'ayons pas effectué des travaux pour améliorer la qualité de vie des habitants, mais, bien sûr ceux-ci ont été de moindre importance.

Tout d'abord, nous avons entrepris des travaux de voiries : la chaussée du chemin de la Chevrolière, conduisant à la départementale 1083 a été entièrement refaite. L'utilisation de ce chemin est de nouveau possible dans des conditions normales de circulation. Il a été mis également en place, sur ce même chemin, des buses renforcées, travaux effectués par les employés communaux.

La plateforme des Capettes a été entièrement aplanie et les containers pour apport du tri sélectif ont été déplacés un peu plus bas, vers la porcherie sur un terrain aménagé à cet effet. De ce fait l'aire des capettes est beaucoup plus agréable surtout au niveau ornemental.

Nous avons également terminé les travaux d'enfouissement des réseaux électricité et téléphone sur le chemin de Notre dame de la Roche, travaux qui avaient débuté en 2009 et se sont terminés dans le courant du deuxième

semestre 2010. La pose des candélabres a également été effectuée pour le plus grand plaisir des riverains.

Nous vous avons également indiqué avoir consulté des entreprises en 2009 pour la mise en sécurité de la cour attenante à la salle polyvalente. Ces travaux ont été effectués en 2010 par la pose d'un portail, d'un portillon et de gardes corps le long de la rivière. Désormais la sécurité sera assurée lors des manifestations tant communales que pour les particuliers étant entendu que dans ces cas là, les portails et portillon devront être fermés ceci afin d'éviter tout accident. Toujours dans le même esprit de sécurité, il a été mis en place 3 panneaux « baignade interdite » le long de la rivière.

Nous avons également en fin d'année 2010, suite à l'effondrement du toit du bâtiment attenant à la Cure, entreprendre, dans l'urgence et lors d'une période hivernale très perturbée par les conditions météorologique, notamment la neige, des travaux de réfection de la toiture.

En ce qui concerne la zone 30, le projet a bien avancé et dans le courant de l'année 2011 cela deviendra effectif.

Nous essayons, chaque année, d'entreprendre les travaux permettant d'embellir notre commune en apportant aux habitants un meilleur cadre de vie, mais nous devons faire face à nos engagements et surtout rester dans le cadre de nos possibilités. Ceci est d'autant plus difficile que les subventions se font rares pour ne pas dire inexistantes. Malgré cela, tous nos efforts tendent vers le bien être des habitants de notre commune.

Petit rappel :

Afin de limiter les travaux de maintenance sur le réseau d'assainissement, nous vous rappelons qu'il ne faut pas jeter n'importe quoi (serpillère, chiffon, serviette hygiénique...)

o **La commission « culture, tourisme, vie associative communication et gestion de la salle polyvalente »**

Président : M. le Maire

Vice-président : M. Nicolas IRZYKOWSKI

Membres : Mme Françoise ASSET, M. Armand BOUVARD, M. Alexandre CLEMENT, Melle Christelle MONINOT, M. Alain PARISOT et Melle Pascale ROUILLER.

Rapport de la commission :

Il a fallu une année de préparation avec toute l'équipe pour la mise en place des noms de rues.

Fin 2009, nous avons toutes les réponses des personnes concertées dans leur rue, leur avis sur les propositions était primordial.

Début 2010, consultation d'entreprises, ce sont les Signaux Girod qui ont été retenus, représenté par Monsieur François Michel.

Montant fourniture et pose 10 500 € HT.

Nous avons fait le tour des rues afin de définir l'emplacement de chaque plaque (contre mur ou sur poteaux).

Une convention a été signée un peu précipitamment entre les propriétaires et la commune, car l'entreprise nous a prévenus seulement quelques jours avant le début des travaux, si bien que les panneaux furent posés juste avant les intempéries de début décembre.

En 2011, seront définies la numérotation et la fabrication. La mise en place par vos soins des plaques, accompagnées d'une note explicative.

Un panneau "Voie sans Issue" a été installé au pied de la montée de Saint Rémy afin d'éviter aux camions de s'engager sur cette route et également un panneau "Interdit au 3T5" sur le début du chemin de la Rochette côté Salavre à cause de l'éboulement.

- Le personnel communal :

- M. Dominique CHARRIER a pris ses fonctions d'employé communal à temps plein depuis septembre 2009, suite à l'arrêt de travail de M. Michel LOUIS.

☞ **La vie du village ...**

Les articles suivant ont été rédigés par les associations.

LE FLEURISSEMENT

Malgré les quatre bénévoles (Denise DRUET, Bernadette GOILLER, Pascale ROUILLER et Josette TEPPE), le fleurissement 2010 a été apprécié des différents jurys (régional, départemental, et communautaire).

Le fleurissement de Salavre est toujours hors concours sur les deux premiers plans quand au 3ème nous avons obtenu un diplôme d'honneur de la Route fleurie de la Haute Bresse.

La route de la Haute Bresse, qui regroupe les communautés de communes des cantons de COLIGNY, SAINT TRIVIER DE COURTES et PONT DE VAUX, a été créée dans le but de mettre en valeur le travail effectué par tous les bénévoles et les services techniques des communes qui ont pour mission l'entretien et l'aménagement du fleurissement et des espaces verts.

Le passage du jury a eu lieu le 5 Août 2010. Il est composé de 12 personnes réparties dans 3 voitures. Dans chaque voiture la présence d'un élu par communauté de commune est obligatoire, une ou deux personnes ayant des connaissances en horticulture et un ou deux bénévoles du fleurissement. Pour l'année 2010 Pascale ROUILLER faisait partie du jury, en 2009 il s'agissait de Bernadette GOILLER. Merci à l'employé communal, à Christian OUAHAB, Michel LOUIS, Noëlle ROUILLER, Thérèse BEGUIN et Lucette FOURRIER, d'avoir participé à la journée plantation des géraniums. Nous espérons les revoir pour l'année 2011 ainsi que d'autres volontaires.





LA BIBLIOTHEQUE

"A chacun son bouquin !

Venez nous retrouver à la Bibliothèque chaque vendredi de 18 à 19 h. Vous serez accueillis par l'une des bénévoles, soit Madame Simone CHARRIER qui en est responsable, soit Madame Monique LAGACHE, soit Madame Nadine MOREL. La cotisation est maintenue cette année à 3 euros.

Venez vous êtes les bienvenus !"

LE CUB DU 3^{ème} âge de SALAVRE

Monsieur André DEBISE, président depuis de nombreuses années, laisse cette fonction désormais à Madame Maria HODIEUX. C'est à son tour maintenant de diriger le Club du 3^{ème} âge de Salavre.

Madame Marcelle VERGER est remplacée par Madame Yvonne MICHUT au poste de Trésorière de l'association.

Un très grand merci à Madame VERGER et Monsieur DEBISE qui ont contribué au bon fonctionnement du Club pendant toutes ces années.

La saison du Club commence début octobre pour se terminer fin avril, 53 adhérents sont inscrits.

Les après-midi récréatives ont lieu un mercredi sur deux, de 14 à 18 h avec des jeux de belotes et tarots, SCABBLE, TRIOMINOS, RUMMIKUB. D'autres activités, non encore utilisées par le Club, peuvent être proposées. Dans le milieu de l'après-midi, la collation a toute sa place avec café, tisane, pâtisserie « faite maison » ou achetée.

Parmi les activités extraordinaires du Club, citons le Goûter de Noël qui attire un peu plus d'adhérents qu'à l'ordinaire, la Choucroute organisée le 1^{er} dimanche de mars qui semble être un vrai succès chaque année, le voyage en juin et un repas d'été dit de « grenouilles » dans le courant du mois d'août.

Tout le monde peut devenir adhérent du Club. Il faut juste un peu de temps libre. La cotisation est maintenue cette année à 17 euros. Venez nous rejoindre ! Vous serez les Bienvenus.

Contacts utiles :

Madame Maria HODIEUX, Présidente : 04 74 30 18 92

Madame Yvonne MICHUT, trésorière : 06 36 009 009

Madame Monique LAGACHE, secrétaire : 04 74 47 32 93



LA COUNTRY DE SALAVRE

L'association Country Revermont, pour sa 3^{ème} année d'existence, rassemble chaque vendredi à la Salle Polyvalente, 30 danseurs de tous âges.

A la rentrée de septembre 2010, suite à une forte demande, un groupe de 17 débutants a été créé.

Ainsi, Marie PERNET, notre « Professeur » et Présidente, assure de 19 h 30 à 20 h 30 le cours des débutants, puis à partir de 20 h 45 le cours des 2^{ème} et 3^{ème} années.

C'est pour nous tous un moment de joie, de détente et de convivialité !

Au cours de l'année 2010, nous avons donné pour notre plus grand plaisir, quelques démonstrations de danses Country dans les environs proches : Salavre (banquet des classes et fête de la Sainte Agathe),

Saint Rémy du Mont (lors du concert de Yann Mathis), Bény (banquet des classes et fête du poulet), Nantey (ouverture du restaurant « La Fontaine ») et Saint Etienne du Bois (pour une fête familiale et le Sou des Ecoles).

En ce début d'année 2011, nous avons été sollicités pour animer l'Assemblée Générale du Crédit Agricole le 12 février à Coligny et nous restons bien entendu « ouverts » à toute autre proposition !

Countryment vôtre !

Présidente : Marie PERNET (06.64.11.55.38)

Vice Présidente : Lucette FOURRIER (04.74.47.30.70)

Trésorière : Joëlle LETHENET

Secrétaire : Evelyne FEAUD (04.74.30.12.85)



Les Amis du Cheval Comtois

Une année encore bien remplie en balades et autres manifestations s'est terminée.

Cet été nous avons parcouru les chemins du Clunysois. Les paysages étaient splendides sous le soleil de cette fin Juillet.

De nombreuses ballades dans notre belle région ont animé nos dimanches estivaux.

Notre traditionnelle fête des semailles n'a pas connu un temps des plus agréables ; le froid sévissait. Le repas du laboureur comptait quand même un nombre de convives satisfaisant et tous ont apprécié les pieds de cochon. L'après-midi l'abbé GOY est venu bénir les chevaux comme cela se faisait autrefois pour les labours et les moissons.

Comme l'année dernière l'hiver précoce et rigoureux a bien perturbé les apparitions du père Noël sur nos attelages.

Les prévisions de sorties pour nos calèches sont déjà nombreuses.

Le dimanche 25 septembre 2011 nous vous attendons pour les semailles sur la plate-forme des Capettes.



ASSOCIATION SALAVRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Malgré une diminution permanente du nombre d'adhérents depuis quelques années, les membres les plus fidèles de notre association se sont encore fortement mobilisés en 2010 pour sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine de notre village.

Par son action, notre association contribue au bien être de tous les habitants de la commune.

Nous remercions particulièrement tous les bénévoles qui ont apporté leur aide au cours des manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année.

Le 31 juillet 2010, le concert que nous avons organisé à Saint Rémy a permis à un bon nombre de visiteurs de découvrir la chapelle qui avait été laissée libre à la visite à cette occasion. Le 5 décembre 2010, les spectateurs du concert de chorales qui a été donné en l'église Saint ANTOINE ont pu apprécier non seulement l'acoustique, mais également l'ampleur et la qualité des travaux réalisés pour la rénovation de cet édifice.

Le 17 octobre, notre fête de la noix et du marron, vide greniers, a connu un relatif succès, ceci dû au mauvais temps du matin.

Du 15 avril au 15 octobre, une permanence découverte a été assurée à la chapelle de St Rémy. Nous remercions Blanche, André et Bernadette pour leur dévouement.

Outre ces manifestations visibles de tous, l'association a, comme elle l'avait annoncé, édité la brochure relatant la construction, l'histoire et la rénovation de l'église Saint Antoine. Cette brochure est en vente au prix de 15 EUR. (Renseignements auprès des membres de l'association).

D'autres travaux ont été réalisés ou sont en projets tels que :

- La peinture des portes de la chapelle de St Rémy.
- L'édition d'un dépliant des sentiers balisés avec une mise en valeur des sites pittoresques de la commune.
- L'installation de mobilier urbain (tables, bancs, etc...)
- La mise en place d'une table d'orientation à St Rémy.
- La rénovation de la chapelle de Dingier.

Les manifestations prévues pour 2011 sont :

- un concert le 24 juillet après midi à la chapelle de St Rémy (suivant disponibilité des musiciens).
- La fête de la noix et du marron, vide greniers le 16 octobre 2011.

Nous restons à votre écoute pour nous communiquer vos idées de réalisations ou d'activités et attendons que vous manifestiez votre attachement au bien être de notre village en apportant votre collaboration active à notre association.

Présidents : Gérard RICHARD - Joël BEGUIN

Trésorière : Anne FROMONT

Secrétariat : Poste vacant à pourvoir

Association Loi 1901



Le Village
01270 SALAVRE



Les Pompiers de Salavre,



Tout au long de l'année 2010, les Sapeurs Pompiers du CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) de SALAVRE ont effectué 10 interventions dans leur rôle d'agent de la fonction publique territoriale, dont 9 secours à personne et un accident de la route.

A tout cela se rajoutent de multiples interventions de protection des biens et

de l'environnement telle la destruction de nids de guêpes ou encore la distribution d'eau potable lors de la pollution de la source survenue au mois de septembre.

Côté effectif, cette année a été marquée par l'arrivée de 2 nouveaux Sapeurs-Pompiers actuellement en cours de formation :

- CHARRIER Dominique, Employé communal.
- CHAGNARD Lucie, Etudiante lycéenne.

Mais aussi par la présence de 2 JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) Salavrais (Camille ANDREANIE & Arno FROMONT) qui suivent leur formation* au CS de COLIGNY. (* Principalement axée autour du secours à personne, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement.)

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de SALAVRE tient à remercier les habitants pour leur accueil et leur générosité à l'occasion des calendriers et de la journée de vente de boudin.

RAPPEL : Le CPINI de SALAVRE recrute tout volontaire, pour plus de renseignements contactez le Chef de Corps Denis CHAGNARD au 04.74.47.32.70 - 06.83.19.53.26.

Chef de Corps, Caporal Chef : Denis CHAGNARD

Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers : Bernard JANODET

SOCIETE DE CHASSE DE SALAVRE

Avec les sociétés de chasse de Coligny et de Verjon, 30 sangliers ont été tués cette saison et 11 bagues de chevreuils ont été attribuées par le G.I.C. (Groupement d'Intérêt Cynégétique). Les 21 chasseurs de la société de Salavre dont M. Didier Blanc est le président ont chassé le petit gibier à poils et à plumes.

Les piégeurs agréés ont procédé à la destruction des nuisibles au cours de la saison 2010/2011 et comme tous les ans, les chasseurs ont entretenu les chemins dans les bois communaux.

C'est le week end des 14 et 15 mai 2011 que se déroulera le ball-trap sur la plate forme des Capette et d'excellents poulets de Bresse cuits au feu de bois pourront y être dégustés.

Le traditionnel repas « Chevreuil » aura lieu le 1^{er} samedi de décembre à la salle polyvalente. Venez nombreux.



Challenge Bernard Fillod remis lors du Ball Trap au meilleur sociétaire

👉 La vie du village (suite et fin)

Gros plan sur une jeune nouvelle recrue au sein du Corps des Sapeurs-Pompiers de Salavre



Lucie CHAGNARD, lycéenne en Terminale ES à Bourg-en-Bresse a réussi avec succès la formation Equipier Tronc Commun Sapeurs-Pompiers Volontaires (Formation d'une durée de 8 jours) courant août 2010.

En ce début d'année, Lucie a participé au cross d'entraînement d'Ambronay le 05 Février 2011 et s'est distinguée en montant sur la plus haute marche du podium, ce qui lui a permis de participer une semaine plus tard soit le 12 Février 2011 au Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers à Thoiry, où Lucie a décroché la première place.

Cette victoire lui vaut d'être qualifiée au Cross Régional qui se déroulera le 26 Février à Arpajon-sur-Cère (15), et au Cross National qui aura lieu le 02 Avril à Marmande (47).

Félicitations et bon courage pour les deux courses à venir !!

F.N.A.C.A (Fédération

Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie)

Le comité FNACA a été créé le 18 janvier 1971.

Il regroupe 4 communes : Coligny, Salavre, Verjon et Villemotier et quelques adhérents venus des communes voisines.

Le secteur regroupe 75 adhérents.

Le 19 mars, date du cessez le feu en Algérie, les adhérents participent à la cérémonie du souvenir à Salavre à la mémoire de Jacques MONCHALIN, mort en Algérie le 15 juillet 1956. Ils sont présents aux cérémonies de Bourg en Bresse, Coligny avec les autres associations d'anciens combattants.

Des rencontres amicales ont lieu tout au long de l'année.

L'association a également un rôle social. Elle aide les anciens combattants et les veuves dans leurs démarches pour obtenir la carte du combattant et les droits attribués en cas de besoin aux veuves.

Au niveau départemental, à Noël, un colis est offert aux adhérents malades (Certains depuis leur retour d'Algérie).



Composition du bureau de la FNACA

- | | |
|------------------------|------------------------------------|
| ➤ Président : | H. GUILLEMAUD |
| ➤ Vices Présidents : | M DARNAND
G. MOULON
A DEBISE |
| ➤ Trésorier : | G VIBERT |
| ➤ Adjoint trésorier : | A. FILLOD |
| ➤ Secrétaire : | J.N MILIEN |
| ➤ Adjoint secrétaire : | P. BURIGNAT |
| ➤ Porte drapeaux : | A. BOUVARD
G. TOURNIER |

Pour plus de renseignements, voici la liste des associations de notre commune ...

Association	Président	Adresse	Code Postal	Commune
Club du 3ème Âge	Maria HODIEUX	Chemin Notre Dame de la Roche	01270	SALAVRE
Corps des Pompiers	Denis CHAGNARD	Impasse de la Mairie	01270	SALAVRE
Société de Chasse	Didier BLANC	Route Principale Dingier	01270	SALAVRE
Salavre d'Hier et d'Aujourd'hui	Gérard RICHARD	Chemin du Grapillon	01270	SALAVRE
Amicale des Pompiers	Bernard JANODET	Chemin des Varennes	01270	SALAVRE
Comité de Fleurissement	Pascale ROUILLER	Chemin Notre Dame de la Roche	01270	SALAVRE
Bibliothèque municipale	Simone CHARRIER	Chemin Notre Dame de la Roche	01270	SALAVRE
Country Revermont	Marie PERNET	15 Rue Ste Marie	39160	SAINT AMOUR
Les Amis du Cheval Comtois	Raymond JANIN	Rue du Pressoir	39160	SAINT JEAN D'ETREUX
comité Fnaca Coligny - Salavre - Verjon - Villemotier	Henri GUILLEMAUD	Passage du Tresche	01270	COLIGNY

SALAVRE DE DEMAIN ...

Que va-t-il se passer dans notre commune au cours des prochains mois ?

☞ Les manifestations en 2011 :

Jour	Manifestation
Dimanche 6 mars	Choucroute du Club des Aînés Ruraux (Salle polyvalente)
Samedi 14 et Dimanche 15 Mai	Ball-trap Société de Chasse (Aire des Capettes)
Dimanche 25 Septembre	Fête des semailles des Amis du Cheval Comtois (Aire des Capettes)
Dimanche 16 octobre	Fête de la noix et des marrons - Farfouille pour le patrimoine de Salavre (dans le Village)
Samedi 19 Novembre	Vente de boudin de l'Amicale des Sapeurs Pompiers (dans le Village)
Samedi 3 Décembre	Repas Chevreuil Société de Chasse (Salle polyvalente)

☞ Les projets ...

- le changement de couverture de la toiture de l'atelier communal,
- la réfection des façades des bâtiments communaux de la place de la mairie (allocation d'aides dans le cadre du C.D.R.A.),

- la réalisation, après étude, d'une zone 30 sur le CD 52 dans la traversée du village,
- la mise en application de l'accessibilité aux bâtiments et à la voirie dont l'étude vient d'être faite par le cabinet TARDY,
- des devis ont été demandés pour la rénovation de la chapelle de Dingier,

Tous ces projets se feront suivant les possibilités budgétaires et les aides éventuelles du Département sachant que dans ses prévisions 2011 celui-ci ne subventionne presque plus les communes.

- Une partie importante du budget de voirie de la communauté de communes concernera pour Salavre, le chemin de la Gavelle, une partie de la rue de l'Eglise et le chemin de Notre Dame de la Roche
- Quand au lotissement prévu dans la carte communale, des terrains ont déjà été acquis et des accords ont été signés avec M. et Mme Bernard Gouiller pour ceux du Villard. Un appel à concurrence a été lancé pour définir le projet d'aménagement urbain et le dossier sur l'eau.

Informations pratiques ...

☞ Tarifs de la salle polyvalente

(Tarifs en vigueur à compter du 01/01/2011)

	Associations de la Commune		Particuliers de la commune	Associations et particuliers de l'extérieur
	non lucratif	à but lucratif		
Salle 1er jour	/	Forfait	93,20 €	193,30 €
jour supplémentaire		par manifestation	36,80 €	96,60 €
Vin d'honneur dans Cour		de	36,80 €	62,80 €
Forfait Chauffage		35,10 €	12,90 €	
Chambre froide	11,50 €			
Pour information caution	152,00 €			

☞ Tarifs de la location des bâches et des tunnels

Particuliers et associations cantonales (cantons de Coligny et Treffort-Cuisiat) :

61 € par bâche et 122 € par tunnel,

Particuliers et associations extérieurs au canton :

76€50 par bâche et 152€50 par tunnel,

👉 Ramassage des ordures ménagères :

Le ramassage des ordures ménagères a lieu dans la journée du lundi pour l'ensemble du village exception faite d'une petite partie du hameau de Cleyriat (le jeudi matin).

Planning des jours fériés pour la collecte des déchets ménagers

JOUR FERIES		JOUR DE REMPLACEMENT
Lundi de Pâques	25/04/2011	samedi 23 avril 2011
Fête du travail	01/05/2011	PAS CONCERNE
Victoire	08/05/2011	PAS CONCERNE
Ascension	02/06/2011	samedi 4 juin 2011
Lundi de Pentecôte	13/06/2011	samedi 11 juin 2011
Fête Nationale	14/07/2011	samedi 16 juillet 2011
Assomption	15/08/2011	samedi 13 août 2011
Toussaint	01/11/2011	samedi 29 octobre 2011
Armistice 1918	11/11/2011	PAS CONCERNE
Noel	25/12/2011	PAS CONCERNE

👉 Point sur le fonctionnement de la déchetterie :

Adresse :

Déchetterie
Lieu Dit Bois Besson
01270 PIRAJOUX

Téléphone :

04 74 47 32 14

Horaires :

Période Estivale :

- Lundi de 14H à 18H30
- Mercredi de 9H à 12H et de 14H à 18H30
- Vendredi de 14H à 18H30
- Samedi de 9H30 à 12H et de 14 à 18H30

Période Hivernale :

- Lundi de 14H à 17H
- Mercredi de 14H à 17H
- Vendredi de 14H à 17H
- Samedi de 9H30 à 12H et de 14 à 17H

👉 Infos utiles ...



Mairie de SALAVRE

Téléphone : 04 74 47 39 07
 Fax : 04 74 30 14 73
 Email : marie-salavre@orange.fr

Ouverture au public :
 Mardi 9H-12h & 17H30-18H30
 Jeudi 13H30-18H30
Standard téléphonique :
 Lundi 13H30-17H
 Mardi et Jeudi 9H-12H & 13H30-18H30

Pour rappel, suite aux élections municipales de mars 2008, ont été élus :

- o M. **POUPON Gérard** : Maire, chemin des Varennes à SALAVRE
- o Melle **ROUILLER Pascale** : 1^{ère} adjointe, chemin Notre Dame de la Roche à SALAVRE
- o Mme **BEGUIN Thérèse** : 2nd adjointe, route du village à SALAVRE
- o M. **IRZYKOWSKI Nicolas** : 3^{ème} adjoint, route des Capettes à SALAVRE
- o Mme **ASSET Françoise** : Conseillère municipale, chemin des Varennes à SALAVRE
- o M. **BOUVARD Armand** : Conseiller municipal, chemin du bas à DINGIER
- o M. **CLEMENT Alexandre** : Conseiller municipal, impasse du moulin à SALAVRE
- o M. **FEAUD Jacky** : Conseiller municipal, impasse de la mairie à SALAVRE
- o Melle **MONINOT Christelle** : Conseillère municipale, chemin du grapillon à SALAVRE
- o M. **PARISOT Alain** : Conseiller municipal, route de St Rémy à SAINT REMY DU MONT

A noter ...

Urgences

Urgences médicales /SAMU : 15
 Urgence pour téléphone portable : 112
 Pompiers : 18 ou 04 74 30 11 71
 Gendarmerie : 17 ou 04 74 30 11 29
 Centre anti-poison : 04 72 11 69 11
 EDF Urgences/Dépannage : 0810 433 001 ou 0474221990
 GDF Sécurité/Dépannage : 0810 433 001

Autres

Centre de loisirs, garderie : 04 74 30 18 57
 Ecole de Coligny : 04 74 30 11 75
 Collège Le Grand Cèdre : 04 74 47 33 80
 Relais des assistantes maternelles « CARMEL » : 04 74 42 33 04
 Communauté de Communes du Canton de Coligny : 04 74 42 04 76
 Trésor Public de Montrevel : 04 74 25 40 59
 Préfecture de l'Ain, renseignements administratifs : 04 74 32 30 30
 Direction Départementale des Territoires de l'Ain (DDT) : 04 74 45 63 37
 La Poste de Coligny : 04 74 47 33 14
 CLIC (infos plus de 60 ans) pays de Bresse : 04 74 30 18 24
 SNCF: Horaires, billets, services : 3635
 Soins & Maintien à Domicile personnes âgées : 04 74 30 18 65



Pour tout problème de collision avec un animal sauvage
 la régulation des animaux nuisibles, vous pouvez contacter
 Nicolas IRZYKOWSKI,
 LIEUTENANT de LOUVETERIE Tél. 06.08.03.71.16

Entreprises et artisans de Salavre ...

- **Restaurant Le Grenier des FRANGINES** Les Capettes
0474301610
www.restoenfrance.com/restaurant-439085-Le-Grenier-des-Frangines.html
- **SAS GAVAND PRUDENT** Les Capettes
Tel 0474301075 Fax 0474301703
Abattoir Volailles poulets de Bresse, chapons, poulardes etc.
Reprise par Ronsard de l'abattoir Gavand-Prudent (entreprise Ronsard de Transformation de volailles à Bignon Morbihan)
www.gavandprudent.com Email : gavand.prudent@wanadoo.fr
- **EGC**
EUROPEENNE GASTRONOMIQUE DE S... Les Capettes
Tel 04 74 47 33 00 Fax : 04 74 30 12 31
Georges Chanel EGC à Salavre (Ain) et des salaisonniers Gast à Corbas (Rhône).
Email : egc@egc01.fr
- **MOISSONNIER Horticulteur** Les Capettes
Tel 04 74 30 17 27 Fax 0474301481
- **DALTEC HOTTEC** Les Capettes
Tel 04 74 30 10 31 Fax 04 74 30 19 68
Email : daltec.verne@wanadoo.fr
- **IN COMMUNICATION** Les Capettes
Tel 0977324554 Port 0608037116
Agence de communication, création, publicité, édition cartes de visite, tracts, dépliants, brochures...
www.guide-sortir.com Email : incomm@wanadoo.fr
- **MICELI Dimitri E.U.R.L.** Rue de l'église
MACONNERIE GENERALE DU BATIMENT * RENOVATION* CHARPENTE COUVERTURE
Tel 0638409388
Email : eurl-micelidimitri@orange.fr
- **FILLOD Philippe : Entretien espaces verts** - La Maison Ronde - Chemin de la Combette - 01270 SALAVRE
Tel / Fax : 04 74 47 32 09 Port : 06 70 48 18 46

- **Gîte de la Roche** - Ludovic et Noémie Vauchez - Rue de l'Eglise - 01270 SALAVRE
Tel : 04 74 22 63 20 - vauchezfamily@yahoo.fr - Gîte labellisé Gîtes de France 2 épis - gitedefrance.doomby.com
- **Gîte Le Robinson de Cleypriat** - Catherine et Alain Gilbert - Chemin de Cleypriat - 01270 SALAVRE - Tél : 04 74 30 15 31 - catherinegilbert@aliceadsl.fr - www.cleypriat.fr

Amis de la pétanque,

Depuis Juin 2008, sous l'initiative de Jean-Claude PROST, les amateurs de pétanque du village se rencontrent en toute convivialité et participent à quelques parties de pétanque.

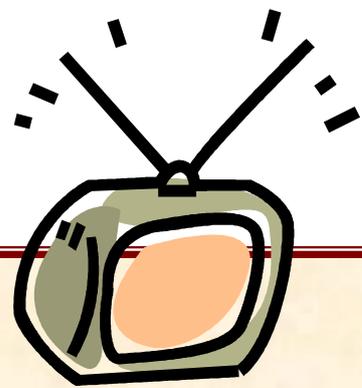
- le vendredi à partir de 18 heures et
- le samedi à partir de 17 heures

La saison débute en Mai (si le temps le permet).

Les jeux se déroulent à la plateforme des Capettes ;

Toutes personnes désireuses de passer un moment sympa sont les bienvenues.





Le saviez-vous ? La T.N.T arrive

En effet, la **Télévision Numérique Terrestre** (diffusion numérique hertzienne) va remplacer la diffusion analogique hertzienne, actuellement en vigueur et qui disparaît progressivement.

Pour l'Ain, la date est le **14 juin 2011**.

La T.N.T va vous permettre de disposer de plus de chaînes avec une meilleure qualité et ouvre des possibilités de nouveaux services (19 chaînes nationales gratuites, 9 chaînes nationales payantes, 5 chaînes en hautes définition, 43 chaînes locales gratuites).

Votre téléviseur est-il équipé ?

Depuis 2005, de nombreux téléviseurs sont déjà équipés pour bénéficier de cette technique. A défaut, il convient de se doter d'un adaptateur si l'on reçoit la télévision avec une antenne râteau.

Pour les usagers recevant la télévision avec une parabole, ou l'ADSL ou le câble, un contact avec son opérateur sera nécessaire pour savoir comment recevoir les chaînes gratuites.

Pour les foyers résidant dans une **zone couverte par la TNT (C'est-à-dire où les chaînes de la TNT peuvent être reçues par une antenne râteau ou intérieure)**

Une *aide à l'équipement* de 25 € maximum pour l'achat d'un adaptateur TNT ou d'une télévision TNT intégrée, ou la souscription d'un abonnement au câble, au satellite numérique ou à la télévision par ADSL ou la fibre optique.

Une *aide à l'antenne* de 120 € maximum, accordées sous conditions de ressources, pour couvrir les frais d'équipement de votre installation (adaptateur, abonnement) ou d'adaptation/ remplacement de votre antenne.

Pour les foyers résidant dans une **zone qui ne sera pas couverte par la TNT** : une *aide à la réception* de 250 € maximum, accordée sans conditions de ressources pour contribuer aux frais d'installation d'un mode de réception autre que l'antenne râteau (câble, satellite ou ADSL).

Ces aides sont accordées dans la limite d'un téléviseur par foyer, et seulement dans le cas où vous n'étiez pas déjà équipé pour recevoir la télévision numérique.

Pour en bénéficier, vous devez vous procurer le formulaire de demande d'aide, téléchargeable sur www.tousaunumerique.fr ou en appelant le 0 970 818 818.

Envoyez ce formulaire complété, daté et signé, accompagné des pièces justificatives et des éléments demandés, **au plus tard six mois après le passage au tout numérique** (soit, avant le 14 décembre 2011).



Ecole de musique du canton de Coligny

L'école de musique intercommunale propose des cours de **formation musicale** (collectifs) et **instrumentale** (individuels) à toute personne désireuse d'apprendre la musique (enfant ou adulte). Les jeunes musiciens bénéficient également d'une **formation orchestrale (l'Orchestre Junior)** avant d'intégrer l'une des deux harmonies cantonales.

Les cours sont dispensés à Coligny et à Marboz.
Instruments enseignés : **clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, baryton, euphonium, saxophone, trompette, trombone et batterie/ percussions.**

? Chaque année en février, les élèves participent à une **audition** devant un public familial très chaleureux. Pour les nouveaux c'est l'occasion de savourer leurs premiers applaudissements sur scène !

? Ensuite en juin, ils se présentent à un **examen** accompagnés par un pianiste, devant un jury de professionnels et en présence des parents.

? Et fin juin c'est la **remise des diplômes**. Cette année encore les résultats ont été très encourageants pour les musiciens.



Quel talent. Bravo !
(Audition – 13 février 2010 à Coligny)

Certaines années, les élèves peuvent aussi participer à diverses manifestations musicales ou culturelles (fête de la musique, master class concerts, sorties pédagogiques...).

? Ainsi, le 10 octobre 2009 à Verjon, la classe de saxo a vécu une après-midi musicale mémorable et très enrichissante lors d'une **master class** avec le célèbre Quatuor Carré Mêlé (1). Puis le soir les autres élèves de l'école ont pu assister au concert original de musiques classiques, contemporaines et traditionnelles donné par ce groupe.

? Le 13 juin 2010 ce sont les clarinettes (classe adultes) et quelques saxophonistes qui ont joué dans les rues du village de Verjon lors de la **balade contée musicale** avec le conteur Guy Prunier (1).



Orchestre Junior
(Audition – 13 février 2010 à Coligny)

La **prochaine audition** aura lieu le :
samedi 19 février 2011 à 20H15 à Marboz
Soyez nombreux à venir encourager nos musiciens

Contact : **Bernadette LOMBARD – 04 74 42 06 57**

(1) Manifestations organisées par l'association FACETTES à Verjon.

GENDARMERIE NATIONALE

NOTE D'INFORMATION

La Gendarmerie de l'Ain vous informe des faits suivants :

Escroqueries et vols par fausses qualités, les gendarmes appellent à la vigilance

De plus en plus de vols ou d'escroqueries sont commises par des individus se faisant passer pour des Policiers, Gendarmes, Pompiers, ou Plombiers, agents EDF...etc. Ces malfaiteurs ciblent exclusivement une population fragile qui est composée majoritairement par des personnes âgées ou vulnérables.

Les malfaiteurs utilisent parfois des scénarios très élaborés pour dérober à l'insu de leurs victimes, de l'argent, des bijoux, cartes bancaires et autres valeurs. Ces personnes ont souvent une présentation soignée et des arguments éloquentes pour gagner la confiance des victimes et détourner leur attention.

MESURES PRECONISEES

Pour l'ensemble de vos visites, afin de faire échec aux escrocs et voleurs :

- Pour les représentants de l'ordre ou des secours (Policiers, Gendarmes, Pompiers) demander la présentation d'une carte professionnelle avant même d'ouvrir votre porte aux personnes.
- N'hésitez pas à contacter votre brigade de gendarmerie en cas de doute. Faites le 17.
- Les agents EDF ou du Gaz sont des professionnels et disposent d'une carte justifiant de leur qualité. Un avis de passage est souvent affiché avant une intervention dans un immeuble.
- Les plombiers n'interviennent pas dans un immeuble sans qu'une information préalable n'ait circulé par votre syndic ou représentant locatif.

RENSEIGNEMENTS

UN SIMPLE DOUTE DOIT MOTIVER VOTRE APPEL SANS DELAI AUPRES DE LA GENDARMERIE, AUSSI POUR VOTRE SECURITE, COMPOSER LE 17.

Message de la communauté de brigades de gendarmerie de MONTREVEL EN BRESSE

(brigades de MONTREVEL EN BRESSE, brigade de PONT DE VAUX, brigade de ST TRIVIER DE COURTES, brigade de COLIGNY)

Mesdames, messieurs les maires, mesdames et messieurs les chefs d'entreprises, mesdames et messieurs les commerçants, mesdames et messieurs les administrés,

Comme chaque année partout en France, la période des fêtes de fin d'année est propice aux cambriolages en tout genre (cambriolages dans commerces, vols à mains armées, cambriolages dans entreprises, vols sur personnes vulnérables (personnes âgées), démarchage à domicile de personnes mal intentionnées, cambriolages dans locaux d'habitation, la liste n'est pas exhaustive).

Afin d'en limiter le nombre, et d'interpeller leurs auteurs, les services de gendarmerie et de police du territoire accentuent leurs patrouilles de prévention de proximité en affichant une présence visible, soutenue notamment au niveau des lieux sensibles (zone commerciales, centre ville) mais également aux abords de nos villages là où vous résidez.

Ces missions de prévention constituent l'essence de nos services et nous permettent de garantir votre sécurité.

Toutefois, compte tenu des traumatismes psychologiques qu'engendrent ces faits, et de leurs conséquences économiques, nous vous renouvelons ce message de sensibilisation en vous rappelant que nous sommes tous concernés. Ensemble nous pouvons limiter ces actes de malveillances par une **attitude citoyenne**.

Adoptez les bons réflexes régulièrement répétés dans les médias, à la télévision et autour de vous.

Pensez à ces gestes simples : lors de toute absence je verrouille mon habitation. Je ne laisse pas les clés sous le paillason. Je ne laisse aucun signe de mon absence. Je n'hésite pas à investir dans un système de fermeture performant et une alarme. Je ne laisse pas mes valeurs (clefs de voiture, moyens de paiement, pièces d'identité et bijoux) à la vue de tous même chez vous. J'entretiens de bonnes relations avec mes voisins et je les informe de mon absence. J'adopte une « **vigilance citoyenne** » en informant la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier en composant le « 17 ».



GENDARMERIE

Vous êtes commerçants ou chefs d'entreprises ? La gendarmerie peut vous proposer des « conseils personnalisés » pour sécuriser votre « outil de travail ».

« La communauté de brigades de MONTREVEL EN BRESSE »

2010 en images ...

Repas de la Sainte Agathe ...



Concert à l'église de Salavre ...



Cérémonie en l'honneur des résistants



Banquet des Classes 2010

